

Ouvrir l'école : Inviter des responsables politiques et des initiatives sociopolitiques

Michèle Schilt, Ken Nilles

Lorsqu'il s'agit d'inviter des personnalités issues du monde politique et social à l'école, les enseignant·e·s se posent généralement beaucoup de questions. En ce qui concerne les responsables politiques en particulier, cela en chagrine même plus d'un·e. Comment s'assurer que l'échange est profitable pour toutes les parties ?

Deux choses pour commencer : 1. Les personnalités politiques peuvent venir à l'école. Le cadre a son importance.¹ Le matériel pratique correspondant à cet article facilite la planification, la réalisation et l'évaluation d'une rencontre avec des acteur·rice·s extérieur·e·s à l'école. Mais avant cela, voici quelques réflexions élémentaires.²

L'école est un espace de protection ET un espace politique

L'école offre aux enfants et aux jeunes des possibilités d'expérimenter une pensée et une action autonomes. Se forger une opinion, porter ses propres jugements et faire l'expérience de la participation en font partie. Ce sont des compétences nécessaires pour vivre ensemble à l'école. La question de savoir qui détermine quoi et comment est d'ordre politique. En ce sens, l'école est bien un espace politique. Mais celui-ci n'est pas seulement déterminé par la cohabitation des élèves, mais aussi par le « grand » cadre de la politique éducative et le « petit » cadre de la politique interne (par les décisions politiques locales dans la commune et la politique interne de l'école).

L'école ne peut toutefois favoriser la pensée et l'action autonomes que si les jeunes disposent d'un cadre protégé. En d'autres termes, si l'école tient lieu d'espace protégé et valorise les principes du consensus de Beutelsbach. Concrètement, cela signifie que les jeunes ne se voient pas imposer une opinion, mais que les controverses leur sont présentées et qu'ils-elles sont encouragé·e·s à participer.

Cependant, même si l'école fait office d'espace protégé et doit être libre de toute influence partisane, cela ne signifie en aucun cas qu'il faille éviter les échanges avec le monde politique. Au contraire, la rencontre directe avec les acteur·rice·s politiques peut être extrêmement bénéfique puisqu'elle permet de mettre en évidence les différents intérêts du quotidien politique. De plus, il est possible d'établir des liens entre l'école, le milieu de vie et la vie politique au quotidien. Une expérience qui peut leur faire réaliser que la politique n'est pas quelque chose de figé et qu'elle peut être façonnée activement.

La politique s'exerce tôt

Dès leur naissance, les enfants sont membres de la société. Ils ne vivent donc pas dans un espace apolitique. L'éducation à la citoyenneté ne peut donc pas commencer juste avant l'âge de 18 ans. La rencontre avec des personnes issues du monde politique et social devrait donc faire partie intégrante du parcours scolaire des élèves, et ce, dès l'école primaire.

La neutralité de l'école...

Si l'on entend par neutralité le fait que les partis politiques n'ont pas le droit de faire de la publicité à l'école, que les convictions religieuses et idéologiques des élèves sont prises en compte et que la description des problèmes et des événements se fait toujours sous des perspectives multiples, alors l'école est effectivement un lieu « neutre ».

Cependant, l'école est tenue de respecter la démocratie en tant que régime, mode de vie et forme de société et ne peut donc pas être neutre. C'est là que les enfants et les jeunes font l'expérience des principes démocratiques afin d'être et de rester des démocrates éclairés.

... et celle de l'enseignant ?

Tout comme l'école elle-même, les enseignant·e·s ne peuvent pas être neutres, car d'une part ils-elles sont tenu·e·s de respecter la démocratie et d'autre part ils-elles sont impliqué·e·s dans des contextes politiques. Qu'ils-elles soient actif·ive·s dans un parti politique ou non, la plupart des enseignant·e·s ont une opinion sur les questions politiques et sociales et peuvent l'exprimer. À condition toutefois qu'ils-elles la présentent comme une opinion parmi d'autres et non comme la seule vraie. Il est préférable que l'enseignant·e soit conscient·e de sa non-neutralité et l'exprime de manière explicite, plutôt que d'intégrer ses valeurs et sa position politique dans ses cours sans réfléchir.

En ce sens, il devrait être clair que le rôle des enseignant·e·s n'est pas de dire aux jeunes s'ils-elles doivent soutenir ou non tel ou tel parti. À l'inverse, cela ne signifie pas non plus que les élèves ne doivent pas se pencher sur les programmes des partis afin d'analyser si leurs principes respectent ou non les droits de l'Homme. Dans ce cas, il peut même être légitime d'inviter des personnalités politiques et de les confronter aux questions concernées.



Les espaces de protection ont besoin de limites

Les personnalités politiques qui défendent ouvertement ou de manière cachée des positions racistes et/ou misanthropes ne doivent pas être invitées. Si l'on décide malgré tout de les inviter, par exemple parce qu'elles occupent également des fonctions officielles, il faut faire d'autant plus attention au cadre (inviter des représentant·e·s d'autres partis, définir précisément le temps de parole, préparer les élèves à l'échange, etc.). Il en va de même pour les organisations sociales : idéalement, on tâchera d'inviter des représentant·e·s de différents points de vue. Si cela n'est pas possible, il faut d'abord indiquer clairement quelle est la position défendue par les personnes présentes et ensuite faire en sorte que d'autres points de vue puissent être intégrés dans la discussion. Cela peut se faire, par exemple, à travers des questions posées par les élèves. L'objectif doit toujours être un échange honnête d'arguments dans le dialogue et non un échange de coups dans un débat dont les adversaires veulent sortir gagnants. Ce genre de polémique devrait avoir lieu sur d'autres plateformes. Pas à l'école.

1 Au Luxembourg, depuis juin 2014, trois documents ministériels réglementent la visite de personnalités politiques dans les écoles primaires et secondaires :

- Instruction ministérielle du 2 juin 2014 concernant l'intervention aux lycées et lycées techniques de personnalités du monde politique.
- Instruction ministérielle du 2 juin 2014 concernant l'intervention à l'école fondamentale de personnalités du monde politique.
- Circulaire ministérielle du 26 juin 2014 sur les principes de neutralité dans les écoles.

2 Philipp Mittnik, Georg Lauss et Stefan Schmid-Heher (2018) : Was darf Politische Bildung? Eine Handreichung für LehrerInnen für den Unterricht in Politischer Bildung. URL : https://zpb.phwien.ac.at/wp-content/uploads/Was_darf_politische_Bildung_A4.pdf

LISTE DE VERIFICATION

Les personnalités politiques à l'école

Objectif

Un échange contradictoire entre les élèves et des personnalités du monde politique et de la société

Groupes cibles

Une ou plusieurs classes, jusqu'à un grand rassemblement devant l'ensemble de la communauté scolaire

Durée

1 heure (1h30 maximum)

Préparation

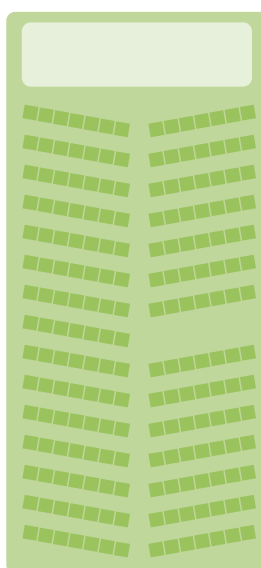
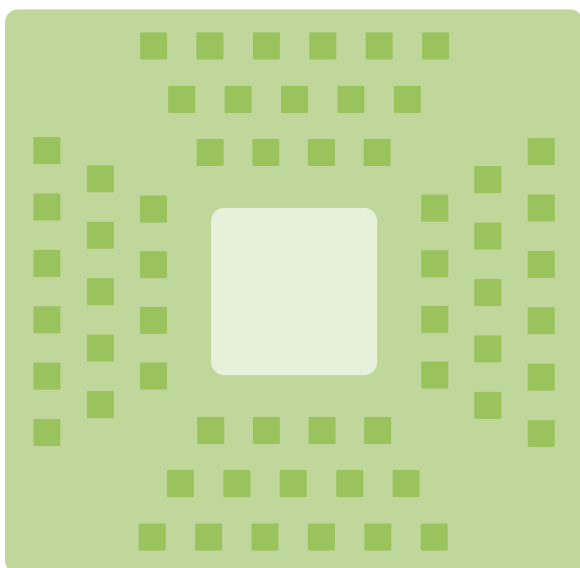
- ✓ Informer la direction de l'école et demander l'autorisation
- ✓ Impliquer les élèves dans la planification (clarification des rôles)
- ✓ Inviter des personnalités politiques ou d'autres interlocuteur·rice·s
- ✓ Lors de l'entretien préalable avec les invité·e·s, clarifier les objectifs, le contenu, le déroulement, etc.
- ✓ Faire signer la déclaration d'intention
- ✓ Préparer la salle (éviter les dispositions de type « podium en hauteur » et « rangées de chaises en bas » ; tester les microphones, ...)
- ✓ Préparer les élèves au niveau du contenu (définir les thèmes et les questions, déterminer qui prend la parole, etc.)

Réalisation

- ✓ Accueillir les invité·e·s (direction de l'école et qui d'autre ?)
- ✓ Dans la salle : saluer les élèves
- ✓ Répéter le déroulement
- ✓ Modérer la discussion
- ✓ Prononcer quelques mots de conclusion
- ✓ Distribuer les feuilles d'évaluation

Conseil

Plus il y a d'invité·e·s, plus la modération est importante. Une modération « professionnelle » pourrait éventuellement s'avérer avantageuse.



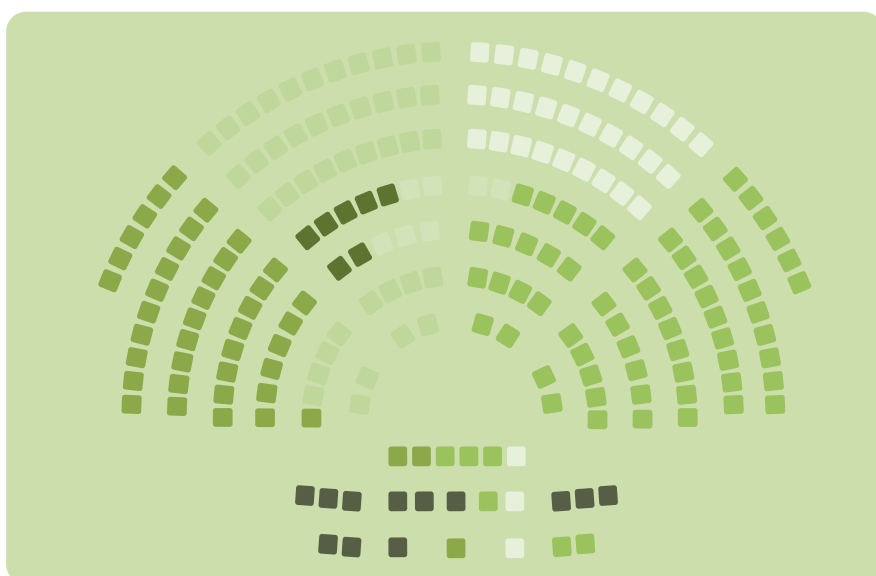
Michèle Schilt

Directrice adjointe du Zentrum fir politesch Bildung.
Michèle Schilt est professeure d'histoire dans l'enseignement secondaire. Elle s'occupe principalement de la culture scolaire démocratique et du développement d'ateliers pour l'éducation à la citoyenneté formelle et non formelle.



Ken Nilles

Ken Nilles est chercheur en sciences de l'éducation et s'occupe principalement de l'éducation à la citoyenneté dans le domaine non formel.



Dispositions des sièges adaptées aux grands événements : arène, arête de poisson ou parlement.



Matériel pratique

⬇️ DES PERSONNALITÉS POLITIQUES EN VISITE - LES QUESTIONS À SE POSER

offre un aperçu de nombreuses questions importantes concernant le contexte, la planification, le contenu, le cadre, le déroulement, la préparation et le suivi, ainsi que l'avis annonçant la rencontre avec des personnalités du monde politique.

⬇️ DÉCLARATION D'INTENTION

Les acteur-ric-e-s sociaux et politiques devraient être conscient-e-s de certains principes lorsqu'ils-elles se rendent dans l'espace protégé de l'école. Le formulaire en dresse la liste et peut être adapté selon les besoins et le cadre.

⬇️ APRÈS LA VISITE - FICHES D'ÉVALUATION

Tou-te-s les participant-e-s devraient avoir la possibilité de faire un bilan de la rencontre, afin de procéder éventuellement à des ajustements lors du suivi et, le cas échéant, de mieux planifier une prochaine rencontre.



DES PERSONNALITÉS POLITIQUES EN VISITE : LES QUESTIONS À SE POSER

Pour que la rencontre entre les enfants/jeunes et les personnalités politiques soit réussie, il convient d'étudier de près les conditions-cadres au préalable. Le déroulement doit notamment être balisé avec soin. Le présent document se réfère surtout aux personnalités politiques, mais les questions se posent de la même manière lors de rencontres avec des syndicats, des ONG, etc.

Contexte	<ul style="list-style-type: none"> – Quelles personnalités politiques doit-on inviter ? (Tous les partis, un parti, l'opposition et/ou la majorité... ?) – Pourquoi ces personnes doivent-elles être invitées ? (Contacts personnels, lien avec l'école, expert·e·s sur un thème particulier... ?) – A quel moment ces personnes doivent-elles être invitées ? (En période de campagne électorale ou en dehors... ?) – Y a-t-il un lien avec l'univers des élèves ? (Prise de position sur un problème actuel à l'école ou un problème d'ordre général... ?)
Planification	<ul style="list-style-type: none"> – Qui doit participer à l'échange ? (Enfants, jeunes, parents, représentant·e·s, enseignant·e·s... ?) – Comment les personnalités politiques sont-elles préparées ? (Lettre, rencontre... avec qui ?) – Comment et par qui les élèves sont-ils·elles préparé·e·s ? (Professeur·e principal·e, professeur·e·s dans les différentes matières... ? Recherche, excursions... ?) – Qui doit être informé·e ? (Direction de l'école, parents, presse, commune... ?) – Quels objectifs doit-on viser lors de l'échange ? (Lien avec le programme-cadre, réponses à des questions actuelles... ?)
Conditions-cadres	<ul style="list-style-type: none"> – Où l'échange doit-il avoir lieu ? (Dans l'établissement scolaire, au parlement, dans les locaux des groupes politiques, en public ?) – Combien de temps faut-il prévoir ? – Quels sont les locaux et les installations techniques nécessaires ? – Comment ces locaux doivent-ils être aménagés ? (Placement des chaises, qui s'assoit où... ?) – Qui prend en charge les différentes étapes de l'organisation ? (Rôle des enseignant·e·s, des élèves... ?)

	<ul style="list-style-type: none">– Comment faut-il procéder pour la communication publique ? (Invitation, information de la presse, concertation lors de la communication... ?)
Contenu	<ul style="list-style-type: none">– De quels contenus doit-on discuter ? (Discussion sur un thème spécifique ou d'ordre général... ?)– Qui choisit ces contenus ? (Enseignant·e·s, élèves... ?)– Comment ces contenus sont-ils définis ?– Les contenus cadrent-ils avec l'univers des élèves ?
Déroulement	<ul style="list-style-type: none">– Qui parle et quand ? (Déterminer le cadre : discussion ouverte, exposé avec questions et réponses, petits groupes... ?)– Qui anime la discussion ? (Modération interne ou externe ?)– Qui peut prendre la parole et quelles sont les règles de la discussion ?– Quand peut-on poser des questions ?
Suivi	<ul style="list-style-type: none">– A quel moment l'ensemble des participant·e·s ont-ils·elles la possibilité de réfléchir à leur expérience ? (Immédiatement après, plus tard... ?)– Comment la réflexion doit-elle être organisée ? (Questionnaire, interview... ?)– De quoi faut-il parler lors de la réflexion ? (Contenus, présentation, déroulement... ?)



DÉCLARATION

La présente ébauche permet à l'école de sensibiliser la partie signataire à différents principes importants pour le bon déroulement de la rencontre. A l'origine, elle a été mise à disposition par le SCRIPT¹ dans le contexte de l'action « Les entreprises à l'école ». Elle peut être adaptée selon la volonté des organisateur.rice.s.

Évènement/Intervention du [Date] à l'école [Nom de l'école]

Le parti politique/L'organisation² [Nom du parti politique/de l'organisation] représenté par [Nom de l'intervenant.e]

[ou bien]

Madame/Monsieur le-la député-e / le-la bourgmestre [Nom de l'intervenant.e]

[ou bien]

Madame/Monsieur [Nom de l'intervenant.e], membre du Conseil communal/Conseil d'État/Gouvernement

- autorise les enseignant·e·s à remplir une fiche d'évaluation après l'activité/la rencontre.
- remplit ou autorise ses intervenant·e·s à remplir une fiche d'évaluation après l'activité.
- assure qu'aucune publicité ne sera faite pour ses propres produits, services, son parti, son organisation... dans le contexte de ses activités.
- garantit que le contenu de ses activités est préalablement vérifié conforme et sans erreur et actualisé.
- garantit que ses intervenant·e·s interviennent en toute impartialité devant la communauté scolaire.
- garantit que ses collaborateur·rice·s/représentant·e·s ne cherchent en aucune façon à influencer les élèves par leurs convictions personnelles.
- garantit qu'il-elle ou que ses collaborateur·trice·s concerné·e·s évalueront en interne la qualité des activités/interventions au moins une fois par an.
- autorise la publication des photos/vidéos/enregistrements pris pendant l'évènement sur le site internet de l'école et de ses partenaires.

Lieu et date, _____

Nom et signature

¹ SCRIPT: Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (LU).

² Autres : chambres, syndicats, banques, administrations, police, armée...



FICHE D'ÉVALUATION

Il s'agit de l'ébauche d'un document de travail que vous pouvez librement adapter aux réalités et aux besoins de votre école.

1. Dans quelle mesure es-tu/êtes-vous satisfait·e de l'échange avec les invité·e·s ?

- Pas satisfait Un peu satisfait Satisfait Très satisfait

2. Qu'est-ce qui t'a/vous a le plus plu ?

3. Qu'est-ce qui t'a/vous a le moins plu ?

4. As-tu/Avez-vous l'impression que des points de vue différents ont été exprimés ?

- Pas du tout Plutôt non Plutôt oui Oui

5. Penses-tu/Pensez-vous que la rencontre t'a/vous a fait progresser ?

- Pas du tout Plutôt non Plutôt oui Oui

6. Y a-t-il des questions qui sont restées sans réponse et dont tu souhaiterais/vous souhaiteriez discuter de façon plus approfondie ?

7. Pourquoi estimes-tu/estimez-vous que ces questions n'ont pas été discutées ?

8. À ton/votre avis, que pourrait-on améliorer pour un prochain échange ?